

Trésoreries : petits paradoxes et grands flous d'une réorganisation

CERISES EN PAIN La Direction régionale des Finances publiques a présenté le 11 juin son projet de réorganisation de ses services, qui vise à plus de proximité. Paradoxe : certaines villes commingeoises qui avaient perdu leur trésorerie retrouveront un « accueil de proximité », tandis que certains services se verront réduits. Mais le flou règne encore...

Depuis le début de l'année, les agents des Finances publiques de Saint-Gaudens ont cessé le travail quatorze fois pour manifester leur inquiétude face au projet de réorganisation du réseau commingeois, un projet en fin de voie le 11 juin par la Direction régionale des Finances publiques (DRFP). « On avait peur d'une réorganisation qui ferait disparaître les Finances publiques du Comminges, on avait raison, commente Pierre-Emmanuel Benzakem, représentant CGT au centre des Finances publiques de Saint-Gaudens. Sur la carte, il y a plein de points de couleur, c'est très joli et ça occupe bien l'espace. Mais pour nous, c'est du vide. »

Proximité et internet

en 2017, ou à Gourdan-Polignan, fermée depuis 15 ans.

Il s'agit en fait d'ouvrir des Maisons de services au public regroupant la MSA, la Caf, Pôle emploi et les Finances publiques. « Avec peut-être un service civique ou un agent territorial formé à la va-vite, et un agent des Finances publiques quelques heures par semaine, sur rendez-vous ou pas, on ne sait pas, dénonce Pierre-Emmanuel Benzakem. Le plus important pour la direction, c'est qu'il y ait une liaison internet pour que l'utilisateur puisse faire ses démarches. C'est la notion d'accueil de proximité : 80 % du temps, l'utilisateur se débroute, avec un agent pour l'aider une demi-journée par semaine. »

Du flou pour les élus

Les choses ne sont pas plus simples pour les collectivités locales - communes, intercommunalités, syndicats, intercommunaux, hôpitaux et Ehpad publics - dont la comptabilité est actuellement gérée par les sept trésoreries commingeoises. Avec la restructuration, ce réseau en effet devrait être concentré sur le bassin de vie du Comminges et géré à Saint-Gaudens, avec l'appui de deux services spécialisés qui seront créés à Luchon pour les hôpitaux et à Boulogne pour les maisons de retraite.

En regard, chacune des quatre communautés de communes du Comminges « gagnera un « conseiller des collectivités locales » itinérant afin de venir en aide aux élus. « Mais on est dans le flou complet sur cette mission, regrette Alain Sabarot, ancien agent de la trésorerie d'Aurignac et, précise-t-il, non syndiqué d'autant que le conseiller ne sera pas le gestionnaire final. Or, les petites communes font confiance au trésorier, on ne peut pas leur tenir deux discours différents. Et d'ici trois ans, ce sont des gens qui ne se déplaceront plus. C'est surtout le moyen de recaser des agents. » Le vrai souci, c'est l'emploi, renchérit M. Benzakem. On ne veut pas nous dire quel effectif fera fonctionner ce réseau, mais on ne

peut pas répondre comme ça à 250 communes. »

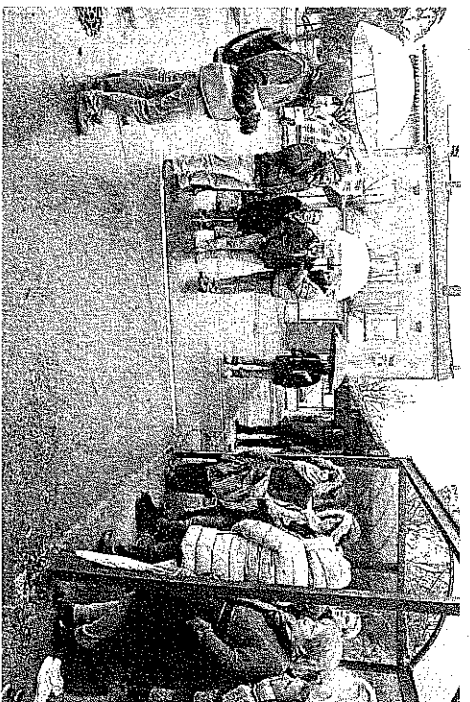
Actuellement en phase de consultation et susceptible d'être amendé, le projet devrait être entériné cet automne. Les premières restructurations de services sont attendues dès le 1er janvier 2020, celles de Boulogne et de Luchon probablement en 2021, pour une réorganisation complète effective en 2022.

Belles vitrines » et « entumage »

« On ne peut pas être tout le temps en grève ou dans la rue, lance Pierre-Emmanuel Benzakem. On demande donc à la population et aux élus d'exiger des services publics de pleine compétence, avec des moyens humains et matériels qui vont avec. »

Un appel d'ores et déjà entendu par Patrick Boube, le maître de Boussan. Dans un courrier adressé le 12 juin à Hugues Perrin, directeur régional des Finances publiques, au préfet et au ministre des Comptes publics, l'élu attaque : « Le projet que vous présentez aux élus n'est autre qu'un abandon de missions de pleine compétence

lancée par la CGT Finances publiques, le ministre assurait : « La nécessaire poursuite de la transformation numérique ne doit en aucun cas remettre en cause le principe fondamental d'égal accès au service public », avec « une attention toute particulière aux usagers qui ont des difficultés avec le numérique et aux territoires qui depuis plusieurs années voient leurs services publics s'éloigner. » Et d'ajouter : « Ces chantiers de transformation devront bien entendu faire l'objet d'un accompagnement, tant sur le plan budgétaire que sur le plan des ressources humaines. » J.-O.B.



L'un des débrayages des agents de St-Gaudens, en février.

autres trésoreries du Comminges affectés à cette mission et devra de surcroît gérer les nouveaux accueils de proximité.

« Ça pose de gros problèmes aux agents pour savoir comment ils seront organisés, combien ils seront, pour quel travail, relève le syndicaliste. Et pour l'utilisateur qui devra aller à Muret, ça veut dire 74 kilomètres dans chaque sens, avec le coût que ça représente, donc perte de service public. »

« Ça pose de gros problèmes aux agents pour savoir comment ils seront organisés, combien ils seront, pour quel travail, relève le syndicaliste. Et pour l'utilisateur qui devra aller à Muret, ça veut dire 74 kilomètres dans chaque sens, avec le coût que ça représente, donc perte de service public. »

« Ça pose de gros problèmes aux agents pour savoir comment ils seront organisés, combien ils seront, pour quel travail, relève le syndicaliste. Et pour l'utilisateur qui devra aller à Muret, ça veut dire 74 kilomètres dans chaque sens, avec le coût que ça représente, donc perte de service public. »

« Ça pose de gros problèmes aux agents pour savoir comment ils seront organisés, combien ils seront, pour quel travail, relève le syndicaliste. Et pour l'utilisateur qui devra aller à Muret, ça veut dire 74 kilomètres dans chaque sens, avec le coût que ça représente, donc perte de service public. »

« Ça pose de gros problèmes aux agents pour savoir comment ils seront organisés, combien ils seront, pour quel travail, relève le syndicaliste. Et pour l'utilisateur qui devra aller à Muret, ça veut dire 74 kilomètres dans chaque sens, avec le coût que ça représente, donc perte de service public. »

« Ça pose de gros problèmes aux agents pour savoir comment ils seront organisés, combien ils seront, pour quel travail, relève le syndicaliste. Et pour l'utilisateur qui devra aller à Muret, ça veut dire 74 kilomètres dans chaque sens, avec le coût que ça représente, donc perte de service public. »

« Ça pose de gros problèmes aux agents pour savoir comment ils seront organisés, combien ils seront, pour quel travail, relève le syndicaliste. Et pour l'utilisateur qui devra aller à Muret, ça veut dire 74 kilomètres dans chaque sens, avec le coût que ça représente, donc perte de service public. »